

grandes exploitations de pêche au chalut, on pourrait réaliser des économies allant jusqu'à 25 p. 100 en réformant les méthodes de pêche, en modifiant les chaluts et ainsi de suite. Mais, je le répète, cela ne peut se faire du jour au lendemain.

On pourrait arriver au même accroissement de la productivité de l'intérieur du pays grâce à la rationalisation ou la centralisation des usines, mais surtout par la réorganisation des usines existantes; ici encore, toutefois, cela prendrait longtemps. Je ne vois pas pourquoi, après avoir étudié les rapports sommaires que j'ai reçus et avoir écouté parler les autres, on ne pourrait accroître la productivité de 2 à 3 p. 100 par an. Peut-être faudrait-il accélérer le processus d'une façon ou d'une autre. On peut s'attendre à un certain soulagement grâce à cela.

J'en reviens maintenant au problème immédiat, soit celui d'une industrie dont la production annuelle atteint une valeur de 100 millions de dollars, en chiffres ronds, une industrie qui a reçu pendant les douze mois écoulés une aide de 4.5 millions de dollars du gouvernement sous forme de prétendus paiements d'appoint pour le poisson frais et congelé, une industrie qui a encaissé quelque 4 millions de dollars grâce à l'achat par le gouvernement de morue salée et séchée, qui a été totalement retirée du commerce et servira à des fins de secours alimentaires. Ces rentrées d'argent ont eu lieu en 1968. L'industrie veut, évidemment, que le contribuable canadien— autrement dit, le gouvernement fédéral— achète certains de ses produits ou soutienne le prix des autres afin qu'elle puisse continuer: 1) à payer aux pêcheurs le même prix que celui qu'il recevait en 1967 et en 1968, et 2) à acheter le carburant et les autres fournitures nécessaires pour que les chalutiers puissent prendre la mer en janvier 1969, et que les pêcheurs payent les intérêts de leurs dettes et ainsi de suite.

Je pense que les députés d'en face n'ignorent pas que ce problème nous préoccupe tous, et c'est normal, car nous sommes sur le point de faire une chose sans précédent pour l'industrie de la pêche au Canada. Nous ne voulons pas rééditer ce qu'on a fait pour les mines de charbon dans des régions importantes du Canada et nous enfoncer toujours davantage. Nous devons résoudre un problème qui a des racines profondes au pays. C'est essentiellement une question de productivité. Nous savons que si nous avions la meilleure direction, le meilleur équipement, les meilleurs bateaux et les meilleures usines qui soient au monde, nous pourrions augmenter notre productivité de 25 p. 100.

[L'hon. M. Davis.]

Cela, en soi, représenterait une somme de 25 millions de dollars, qui contribuerait à résoudre le problème de l'industrie. Mais, je le répète, cela ne se produira pas du jour au lendemain. Nous pouvons espérer que le prix, surtout pour les produits de la morue vendus aux États-Unis, soit porté de 21c. à 26 ou 27c.; ce qui rapporterait en gros un autre 25 millions de dollars à l'industrie. Ce problème, je le répète, sera réglé, du moins à court terme. L'industrie est dans une situation critique et devra trouver des solutions à court et à long terme. Monsieur le président, le comité a fait preuve de beaucoup de tolérance à mon endroit, car j'ai pris beaucoup de son temps. Il vaudrait peut-être mieux que je reprenne mon siège et que j'écoute les solutions que d'autres proposeront.

**M. Crouse:** Monsieur le président, j'ai écouté avec intérêt le ministre des Pêcheries, qui guide pour la première fois les débats sur l'examen de ses crédits à la Chambre. Il est évident qu'il a consacré beaucoup de temps à l'examen des problèmes de cette importante industrie primaire. Je me réjouis de ce que le comité soit saisi de ses crédits aujourd'hui plutôt que lundi, car lundi il n'aurait peut-être pas pu, à cause du tableau des présences, s'acquitter de cette très importante fonction.

Les députés le savent, les crédits des Pêcheries ont été déferés au comité permanent des pêcheries et des forêts, où les opérations et les politiques du ministère ont été examinées minutieusement. Mais, comme il s'agit de \$75,106,300 de fonds publics à dépenser, j'aimerais saisir l'occasion pour traiter de certains crédits. J'aimerais aussi commenter certaines déclarations du ministre sur lesquelles je ne suis pas d'accord.

L'importance du ministère des Pêcheries est reconnue depuis des années grâce à l'importance croissante de l'industrie de la pêche pour notre économie et pour celle du monde entier. Les ressources piscicoles du Canada proviennent de deux des plus grands océans et des plus vastes étendues d'eau douce du monde. Les ressources vivantes des deux océans fournissent jusqu'à 95 p. 100 des produits de nos pêches nationales. Le reste provient des eaux douces de nos Grands lacs et des autres voies d'eau intérieures. Nous utilisons commercialement plus de 150 espèces de poissons et de crustacés, dont les plus importants sont les poissons de fond, le saumon, le flétan, le hareng, le homard et autres crustacés.